



Sanction pour tentative de vol

Par **ROSA**, le **22/05/2008** à **21:37**

Bonjour,
aujourd'hui, j'ai pour la 1^{ere} fois volé un robe d'une valeur de 39 euros dans un magasin. La vendeuse m'a vu et appelé un agent de la sécurité. L'agent m'a fait la morale et a remplie une feuille avec la vendeuse et moi même. J'ai payé la robe sur place. Il m'a dit que c'était maintenant au tribunal de tranché. Bien évidemment j'ai honte de ce que j'ai fait mais j'ai très peur que mon mari apprenne mon erreur. Que va-t-il se passer?

Merci pour votre réponse.

Cdt

Rosa

Par **frog**, le **22/05/2008** à **21:47**

Bonjour,

Je me permets de vous suggérer la lecture d'un sujet traitant de la même thématique :
<http://www.experatoo.com/droit-en-general/question-droit-18114-1.htm>

Par **ROSA**, le **22/05/2008** à **21:54**

En effet c'est dans le même contexte sauf que moi le vol été de 39 euros.

Mon mari va-t-il être au courant de cette histoire si je ne lui dit pas?

Merci pour votre réponse aussi rapide

Par **frog**, le **22/05/2008** à **22:31**

[citation]En effet c'est dans le même contexte sauf que moi le vol été de 39 euros.[/citation]
En dessous d'un certain montant et dans le cas d'une première fois, le parquet ne donne pas de suites aux affaires de vols à l'étalage. Ce montant varie d'un tribunal à un autre, et on évite de le crier sur les toits, ce qui fait que je ne peux pas vous renseigner catégoriquement sur les chances d'un classement d'office.

[citation]Mon mari va-t-il être au courant de cette histoire si je ne lui dit pas?[/citation]
S'il arrivait que vous soyez convoqué au commissariat ou au tribunal, cette convocation peut être téléphonique (dans le premier cas) ou écrite (dans les deux cas). Si votre mari a pour habitude d'ouvrir votre courrier, il se pourrait donc effectivement qu'il ait bruit de l'affaire vous concernant.

Maintenant, ce n'est pas non plus un drame d'avoir essayé de piquer quelque chose en magasin. Toutes les tranches d'âge pratiquent le vol à l'étalage (contrairement à ce que l'on pourrait croire). Et si bien qu'on n'est pas fier quand on se fait prendre, on est quand même loin d'avoir commis un délit des plus dommageables pour la société.

Bref, à mon sens, il convient d'assumer ses âneries en public. Ca évite que les secrets soient dévoilés quand on s'y attend le moins. Au mieux, ça fait une anecdote (dissuasive) à ressortir lors des dîners entre amis. ;-)

Par **ROSA**, le **22/05/2008** à **22:42**

Je vous remercie bcp de votre réponse aussi rapide. J'espère qu'il n'y aura pas de suite à affaire.

Cependant, j'ai testé et je ne recommencerais plus jamais.

Heureusement qu'il y a des personnes comme vous pour pouvoir en discuter.

Je criss que je vais pouvoir manger un peu car depuis ce matin cela me tourmente.

Merci encore pour vos services. Je garde l'adresse du site pour éventuellement d'autre question.

Sinon je voulais vous demander quel était votre métier.

Cdt

Par **frog**, le **22/05/2008** à **22:55**

[citation]Sinon je voulais vous demander quel était votre métier.[/citation]

Je suis étudiant en droit, mais j'ai quelques connaissances concrètes en ce qui concerne le domaine de la sécurité privée, incluant les missions de lutte contre la démarque inconnue (= vol à l'étalage).

Par **JamesEraser**, le **23/05/2008** à **11:26**

[citation]J'ai payé la robe sur place[/citation]

Je vous rassure, on engorgera pas le TC pour un montant aussi faible qui plus est, a fait l'objet d'un dédommagement immédiat auprès du magasin.

Concernant votre mari : reste à souhaiter qu'il n'y avait pas une connaissance commune ayant assisté à la scène et qui pourrait en parler.

Pour le reste, il n'y a pas de risques à mon sens, affaire classée.

Cordialement

Par **ROSA**, le **27/05/2008** à **13:36**

Merci

Par **sandrine**, le **10/10/2010** à **10:01**

Bonjour , plusieurs années sont passés peux tu me dire ce qui s'est passé ,il m'est arrivé la même chose que toi, le vigile m'a dit que j'allais avoir un avertissement et en cas de récidive je serais conduite directement au poste.

Peux tu m'éclairer? je ne dors plus, je ne mange plus, j'ai tres peur.

Merci d'avance.

Par **sahara 21**, le **23/05/2013** à **23:19**

moi aussi j'ai eu le meme probleme hier sil vous plait dites moi ce qui s'est passé avec vous j'ai tres mal au coeur

Par **K?Vv**, le **15/11/2017** à **13:46**

Bonjour je suis mineur et j'ai volé dans un magasin un objet à 3 euros je les ai rendus et je suis parti espérant que je ne risque rien